



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 22 juillet 2025

L'an 2025, le 22 juillet à 20h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur le Maire Walter MARTIN, suite à la convocation du 18 juillet 2025.

Présents : M. Walter MARTIN (pouvoir de Mme PENE), Mme Annie SOCHAY (pouvoir de M. BUATIER), Mme Sylvie DEBARD, Mme Fabienne RAVET (pouvoir de M. ABRIAL), Mme Annick PERRET, M. Emmanuel PERRIN, M. Eric PERRET, M. Jean-Louis BALLUTO (pouvoir de M. BESSON), Mme Gaëlle CURNILLON (pouvoir de M. MAISONNEUVE), Mme Patricia CUZENARD, M. Vincent MAURICE (pouvoir de M. VEYRET), M. Stéphane PERRAUD, Mme Aurélie BOZONNET, M. Christian FONTAINE

Excusés : M. François BESSON (pouvoir à M. BALLUTO), M. Hervé BUATIER (pouvoir à Mme SOCHAY), M. Olivier ABRIAL (pouvoir à Mme RAVET), M. Xavier MAISONNEUVE (pouvoir à Mme CURNILLON), M. Ludovic VEYRET (pouvoir à M. MAURICE), Mme Morgane SARTORETTI, Mme Marina SEYNAEVE, Mme Sandrine PENE (pouvoir à M. le Maire)

Secrétaire de séance : Mme Annick PERRET

M. le Maire salue la mémoire de Mme Colette MASNADA qui nous a quittés le 21 juillet. Le Conseil observe un moment de recueillement. Un hommage lui sera rendu lors de la prochaine séance de septembre.

Le compte-rendu du 24 juin est adopté.

Médiathèque municipale – Participation des bénévoles

Pour rappel la médiathèque municipale constitue un service public géré par la Commune. Les élus définissent les orientations que la responsable salariée met en application. Pour cette première année, le budget se compose de l'attribution de compensation communautaire et d'une partie des subventions municipales accordées auparavant au titre du fonctionnement et de la gratuité, auxquelles s'ajoutent des montants d'investissements pour l'aménagement des locaux.

Des bénévoles peuvent intervenir soit comme membre d'une association, soit à titre individuel. Il convient de formaliser par écrit les conditions de leur participation et de leur garantir une sécurité juridique. Le Conseil approuve une convention de coopération en insistant sur l'esprit de concertation. Il souligne aussi le principe de la régie municipale.

Santé – Aide à l'installation d'un dentiste

La cartographie de l'Agence régionale de santé classe notre secteur en « zone très sous-dotée » quantitativement en termes de dentistes, soit la catégorie la plus critique. La Commune compte deux praticiens mais l'un partira prochainement. Afin que la situation d'Attignat ne se dégrade pas, M. le Maire propose d'aider l'installation d'une remplaçante sous conditions, comme cela fut fait avec la Maison médicale. Il peut s'agir de subventions allant jusqu'à 5 000 € d'acquisition de matériel et 2 000 € d'aménagement des locaux sur justificatifs. Le Conseil accorde ces aides à l'unanimité.

Padel – Modalités de mise à disposition d'un terrain à usage sportif

Le Conseil recevait en séance du mois dernier les trois porteurs d'un projet d'infrastructure de padel. M. le Maire et M. PERRIN les ont rencontrés de nouveau. La Commune mettrait à disposition une partie du parking situé au droit du court extérieur de tennis (environ 1 200 m²) tandis que l'ancien point d'apport volontaire servirait à créer douze places de stationnement. Il pourrait prendre la forme d'un bail à construction, d'un bail emphytéotique ou d'une autorisation d'occupation, comportant bien entendu des contreparties et des clauses de retour incluant un loyer mensuel correspondant au bien et au service apporté.

Avant de poursuivre les discussions, un tel projet impliquant un opérateur privé doit respecter les règles de transparence et de mise en concurrence. Le Conseil autorise M. le Maire à lancer un appel public à manifestation d'intérêt.

Autres délibérations

Le Conseil, à l'unanimité,

- Valide les conventions d'utilisation et d'animation du stade avec l'AS Attignat et les écoles pour les cinq prochaines années, à la demande de l'Agence nationale du sport afin de bénéficier d'une subvention pour la construction du terrain en gazon synthétique. M. PERRAUD et Mme BOZONNET ne prennent part à la délibération.
- Accepte la rétrocession des VRD du lotissement « Lucioles » dans le domaine public après satisfaction des conformités d'usage. Les réseaux humides iront à disposition de Grand Bourg compétent. Pour mémoire la Commune ne reprend pas les espaces verts.

Rapports divers

M. le Maire

Orange arrêtera l'exploitation du réseau cuivre à Attignat (ligne téléphonique classique et ADSL) en 2029. Aucune nouvelle souscription à un abonnement cuivre ne devrait être possible dès le 1^{er} janvier 2026. Les habitants peuvent d'ores et déjà demander le pré-fibrage gratuit.

Mme SOCHAY

La dernière réunion du Syndicat Veyle-Reyssouze-Vieux-Jonc a eu pour objet le rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable.

Le Conseil d'école a sollicité les élus au sujet des conditions d'accueil en classe durant les quelques jours de canicule. Plusieurs pistes à court et moyen termes seront explorées pour limiter les impacts de la canicule dans l'environnement scolaire.

M. le Maire informe le conseil que des salles fraîches, le Centenaire et le Centre culturel, ont été rendues disponibles pendant la canicule.

Mme DEBARD

Depuis le début de cette vigilance canicule les conseillers municipaux ont appelé 60 personnes de plus de 85 ans et ont rendu une quinzaine de visites à domicile. Quelques-unes sont venues s'abriter dans la salle des mariages climatisée.

Les manifestations au programme de la journée du patrimoine, le 20 septembre :

- trois conférences ayant pour thèmes l'Eglise (à 10h et 11h), le moyen-âge (l'après-midi) et la gastronomie. Inscription préalable obligatoire et gratuite auprès du Secrétariat.
- porte ouverte de la Médiathèque au 1^{er} étage du Château.
- deux expositions artistiques.

M. PERRIN

On retrouve de la souplesse pour gérer le planning des activités associatives grâce à la réouverture du Château.

Matinée découverte des associations le 6 septembre à la Salle du Centenaire

Journée du patrimoine le 20 septembre (programmation précédemment détaillée)

Repas des aînés le jeudi 16 octobre au Centre culturel

Rencontre nouveaux habitants le 9 novembre au Château

Prochain Conseil le 16 septembre

Séance levée à 23h

La Secrétaire de séance,
Annick PERRET

Le Maire,
Walter MARTIN